

de temps de restriction, un accord tacite pour n'en pas tenir compte. D'Herbigny, cet intendant qui a écrit un Mémoire sur la Généralité de Lyon dont on sait tout le prix, a bien marqué le caractère de cette évolution qui se produisit dans le dernier tiers du xvii^e siècle : « Plus que jamais, a-t-il dit, on se perfectionne dans la délicatesse des desseins et du travail, et quelques-unes des principales fabricques s'y attachent par préférence à la richesse de l'étoffe. »

Ce à quoi l'on s'attachait le plus, c'est à la fabrication pour la vente à l'étranger et à cette vente. La Chambre de commerce de Lyon tenait en 1704 le langage qu'elle devait tenir près de deux siècles plus tard : « Nous n'avons constamment que la ressource de notre commerce avec l'étranger qui puisse rétablir le Royaume affoibly par plus de Trente années de guerre presque continuelle. Nos manufactures de la soyerie et de la dorure ont atteint chez nous une perfection qui les a fait rechercher par ceux mesmes à qui nous les avons enlevées. Nous comptons beaucoup sur l'industrie et l'invention de nos ouvriers, sur la variation des desseins, et sur le goût des Dames de Paris pour le renouvellement des modes. »

Les ouvriers se sont aussi donné pleine carrière, par leur « industrie et invention », dans un autre champ. Le métier à la tire italien de Jean le Calabrais avait été introduit par Louis XI. Au commencement du xvii^e siècle, Claude Dagon l'a perfectionné à ce point que la fabrication a été tout à fait transformée, et les inventions se sont succédé depuis lors sans plus jamais s'arrêter.

Il fallait suivre attentivement le cours des modes